

**Discours prononcé par Monsieur Alain Plantey
à l'occasion de la cérémonie jubilaire en son honneur
Paris, le 8 décembre 2003**

Cette soirée m'est précieuse à plus d'un titre.

D'abord parce que, à l'initiative du Président Jean Cluzel, Secrétaire perpétuel de l'Académie, il m'a été possible de réunir au Palais de l'Institut beaucoup de ceux qui m'honorent de leur estime et de leur amitié. Personnalités au premier rang desquels je veux saluer la présence du Général d'armée, Alain de Boissieux, ancien grand chancelier de la Légion d'Honneur. La médaille que l'Académie a fait graver à mon nom m'a fait grand plaisir et je l'en remercie.

J'ai été touché des paroles trop élogieuses, que le Président Emmanuel Le Roy Ladurie a prononcées à mon sujet et le remercie de son indulgence amicale.

C'est avec joie, que j'ai reçu des mains du Premier ministre Pierre Messmer, auquel me lient des sentiments d'affectueux attachement et dont j'aime la « Part de la France », les insignes de Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, en présence de M. le Président Treffel — distinction qui, dans l'ordre civil, est à mes yeux, la plus digne et la plus belle après la Légion d'Honneur.

Vingt années d'élections, à quelques jours près, vingt années qui se sont déroulées comme un éclair, un espace d'intelligence, de loyauté, et de fraternité.

La vie de chaque être humain est faite d'évènements, parfois simples, dont les conséquences se développent de façon souvent imprévue, et qui se révèlent après coup, pleins de signification et de valeur. Permettez-moi d'en évoquer quelques-uns survenus avant mon élection.

Le 19 juin 1940, à Bordeaux, en gare St Jean, arrivaient des trains entiers de familles réfugiées que la guerre éclair avait contraint à quitter leur maison, valises et paquets à la main. Je m'y trouvais. Soudain un grand gaillard s'écria : « mais la guerre, elle est pas finie », ajoutant, « c'est un général français qui l'a dit hier à la radio de Londres, il veut continuer à se battre ». Natif d'Alsace, je ne pouvais accepter notre défaite devant l'Allemagne nazie. Comme je me tournai vers lui, il m'a dit « devines comment qu'il s'appelle ? il s'appelle De Gaulle ». Dans l'âme du lycéen de quinze ans que j'étais, cette annonce a provoqué comme une illumination. Une certitude m'apparut : ce nom n'était pas celui des vaincus, il était porteur de salut, porteur de victoire. Le 19 juin 1940, presque religieusement, je suis entré en gaullisme. Je n'en suis jamais sorti.

Jeune et benêt, je me suis présenté à la gendarmerie pour m'engager « chez De Gaulle », mais j'en ai été vigoureusement chassé et le sous-officier m'a invité à revenir accompagné de mon père. Je me suis tout de même engagé, mais dans la Résistance. Au début, il ne s'agissait que d'actes ponctuels et isolés. Je me souviens du canadien Snyder, peut-être un rescapé de Bruneval, qui ne parlait pas le français et qui de mains en mains est arrivé chez l'agent de police Baudin qui me l'avait présenté parce que je savais un peu d'anglais, afin que je le fasse évader en Espagne à travers la zone dite libre : ce qui fut fait. Ensuite se sont constitués des réseaux, véritables et dangereux paris sur la confiance, objets de tous les soins de la Gestapo, souvent aidée de la police de Vichy. Qu'il me soit permis de saluer mes camarades dont aucun n'est revenu de déportation, alors qu'on avait précisé aux familles qu'ils étaient envoyés en rééducation. L'O.C.M dont je faisais partie avait en effet été trahie par un de ses membres, officier français manipulé comme l'a été Hardy à Lyon, et par le même

moyen. J'ai dû mon salut au hasard et à la clandestinité : pour arriver à la Faculté à temps, je partais de chez moi à 7 h du matin — il faisait nuit — car la France était à l'heure de Berlin. C'était trop tôt pour ceux qui venaient m'arrêter. Ma mère m'a fait prévenir et je ne suis par rentré chez moi. Je suis monté prévenir le doyen Vizioz qui m'a dit « à votre retour, nous organiserons une session d'examens pour vous ».

Ces circonstances et d'autres qui ont suivi m'ont valu l'honneur d'être présenté au Général en septembre 1944, à la Préfecture de Bordeaux. Il était si grand et me paraissait si terrible. Plus tard il m'a dit qu'il était mécontent à cause des zizanies qu'il avait constatées à Bordeaux et qu'il imputait en partie à un agent anglais dont il se rappelait le nom que j'avais moi-même oublié. Il m'a serré la main, puis m'a poussé vers le balcon de la Préfecture d'où il a présidé le défilé désordonné de « Ceux des maquis ». Certes, ces hommes n'en étaient pas tous, mais ils étaient tous fiers de saluer le Général.

Pour celui qui sert, qui combat, quel sentiment peut être plus généreux, plus stimulant, plus noble, plus français, que celui d'être fier de son Chef, et surtout de celui qu'il s'est choisi. Plusieurs ici, avons été fiers de servir Charles De Gaulle, et avec lui, notre patrie.

Dans l'histoire, aux yeux des peuples, le Général de Gaulle restera une des fiertés de la France.

Au début de 1945, grâce à des relations familiales, j'ai eu la chance d'être reçu par Michel Debré. Il occupait le futur bureau du Secrétaire d'Etat, en l'Hôtel de Brienne, où se trouvait le Général. Celui-ci l'avait chargé de la refonte de l'Administration, qui en avait bien besoin. Michel Debré envisageait la création d'une école d'administration, dont il me remit et commenta l'avant-projet en me déclarant : « Nous avons besoin d'homme comme vous ». Son regard était impérieux et brûlant. Comment, à vingt ans, être insensible à un tel mandement, surtout venant d'un collaborateur du Général De Gaulle. J'ai donc abandonné l'idée de l'agrégation de droit, à laquelle mes professeurs me destinaient, pour une candidature à la jeune Ecole Nationale d'Administration. Recalé à l'oral du premier concours, à cause d'une mauvaise réponse sur le Conseil d'Etat de l'an VIII, j'ai été reçu au second, et suis entré au Conseil d'Etat. De ce grand corps, je veux dire le bien que je pense ; une profession libérale au service de la République. Le plus jeune auditeur y a sa liberté de pensée, d'expression, de vote et de publication. J'en ai bien usé à l'époque.

J'ai quitté le Conseil pour 25 ans, en 1958, au moment du retour du Général aux affaires.

Le service public dans ses diverses formes, je ne l'ai pas quitté depuis ces années de jeunesse. Il a été pour moi, comme pour d'autres, dont je salue la présence ici, une mission et un honneur. Aujourd'hui, il est de bon ton de critiquer l'Etat, de lui désobéir, de lui manquer. Certes, notre Etat bureaucratique n'est pas irréprochable. Mais notre histoire l'a fait garant de l'indépendance et de la dignité de notre Nation, dans un monde où règnent plus que jamais compétitions et conflits. En cas d'épreuve, nous serrons les rangs autour de lui. Notre Etat est la France, avec ses défauts et ses qualités. Notre devoir est de réduire les premiers et d'accroître les seconds. « Il n'y a eu de France que grâce à l'Etat, la France ne peut se maintenir que par lui ». J'ai rappelé ces fortes paroles du Général lorsque le grand Maurice Druon m'a remis mon épée d'Académicien. A mes yeux servir l'Etat de façon honnête, efficace et courageuse n'est pas seulement un honneur, c'est un devoir à l'égard de notre pays. Nous sommes nombreux à le penser dans cette salle.

Ayant obtenu un prix de la faculté de Droit, ma thèse a été publiée. Ainsi ai-je fait la connaissance de mon éditeur Durand-Auzias. Un jour que je lui parlais de mes enseignements de droit administratif et notamment de droit de la fonction publique, il me déclara très simplement : « Je

prends ! ... si vous mettez en forme vos notes ». C'est à cette marque de confiance immédiate que je dois cette œuvre d'écrivain que je ne prévoyais pas, mais aussi le caractère particulier et disparate de mes travaux, tous fondés sur mes expériences professionnelles successives et aussi divers que celles-ci : le service du Général de Gaulle et de la République, la juridiction, l'administration, la diplomatie, la négociation, l'organisation internationale, l'arbitrage. Je suis donc passé par l'épreuve de l'écriture, faite chez moi de naïveté, teintée de vanité, et d'incertitude : être lu, être compris, être critiqué. Le besoin d'exprimer, d'expliquer, d'enseigner, de partager hésite, à chaque étape, entre l'élan et le doute. La tension vers le futur n'est pas calmée par la naissance du livre, porté pendant des mois, sinon des années, car le témoignage ne s'arrête pas à la volonté de l'auteur, il se prolonge au gré du lecteur et grâce à l'éditeur. A cet égard, je voudrais dire mon étonnement devant les tractations qui portent actuellement sur les sociétés d'édition et qu'impose la Commission des Communautés Européennes. Sans l'avis des auteurs, et souvent dans leur ignorance, certains éditeurs sont mis aux enchères. Qu'aurait dit le Général De Gaulle s'il avait su que Plon risqua d'être racheté par une société étrangère. Avant de tomber dans le domaine public, et l'expression est significative, il faut tout de même qu'une œuvre soit publiée pendant des années, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas étouffée. La France qui prétend au respect de sa culture ne défend pas efficacement l'originalité de son édition. Quoiqu'il en soit, je remercie mes éditeurs présents de la confiance qu'ils m'ont faite. Mes ouvrages m'ont probablement valu l'estime et l'appui des Académiciens qui ont assuré mon élection et auxquels je dois reconnaissance.

Et maintenant il me reste à accomplir un devoir de piété.

Secrétaire perpétuel de notre Académie, Bernard Chenot, que j'ai bien connu dans ses hautes fonctions successives, m'avait plusieurs fois questionné : « Pourquoi ne pas venir parmi nous ? » Il me semblait que cet honneur était inaccessible mais, au cours d'une manifestation consacrée à l'Ecole Centrale, l'Ambassadeur Jean Cazeneuve, qui présidait notre compagnie, m'a interpellé de façon claire : « Alors, vous présentez-vous ou non ? ». La question m'a surpris car je ne lui en avait pas parlé, mais j'ai compris qu'un diplomate savait se renseigner. Ma décision fut alors immédiate. Son confrère et ancien collègue, Léon Noël, me l'a ensuite reproché : « Il vous fallait attendre que je vous le dise ».

Comme tout candidat qui respecte des usages excellents, j'ai rempli les conditions de candidature et de visite, ce qui ne fût pas facile en raison d'une des nombreuses grèves des PTT. J'en rendis compte au Secrétaire perpétuel en lui indiquant que la seule personnalité que je n'avais pas pu rencontrer était le Professeur Pierre-Maxime Schuhl, dont l'œuvre m'avait impressionné, comme elle a impressionné notre confrère Roger Arnaldez qui lui a consacré une admirable notice. M. Bernard Chenot me répondit : « Alain, ne vous en faites pas souci, Schuhl est gravement malade, cela fait des mois qu'il ne vient plus en séance ». Cependant, homme méticuleux et tenace que je suis, notre Chancelier en sait quelque chose, je continuais à téléphoner sans succès. Enfin, le mardi qui précédait le jour de l'élection, une voix féminine très aimable me répondit que pour des raisons de santé, le professeur ne recevait plus personne. Je demandais que lui soit tout de même transmis mon souhait. Après un long silence, il me fût indiqué que le professeur me recevrait le jeudi suivant, à 14h.

Je fus alors introduit dans une pièce très sombre, au fond de laquelle se trouvait M. Schuhl, assis, une couverture sur les genoux. De lui, on ne voyait que son immense front pâle. A sa gauche, un chandelier à sept branches luisait dans la pénombre. Comme j'expliquais à mon éminent interlocuteur les raisons de ma candidature et mes différents ouvrages de caractère juridique, je me suis aperçu que cela ne l'intéressait pas. Son esprit était déjà loin. Il m'interrompit : « ma famille est de Strasbourg, je crois que la vôtre aussi est alsacienne ? ». Je lui répondis qu'effectivement mon père avait été Conservateur du musée de Mulhouse, où je suis né, et que ma mère appartenait à une ancienne famille, de la vallée de Thall, famille protestante et patriote qui avait notamment donné deux sénateurs à la République, dont l'un était vice-président de la Haute Assemblée lors de la crise

de la fin du XIX^e siècle. Je n'ai pas mentionné le nom de Dreyfus, mais mon interlocuteur avait compris. A ce moment Pierre-Maxime Schuhl, dressant un doigt, me déclara : « Monsieur, il faut que vous sachiez que lorsque j'étais jeune, mon père m'avait emmené dans les jardins du Luxembourg, et me montrant le monument érigé à la mémoire d'Auguste Scheurer-Kestner m'avait dit : Vois-tu mon garçon, c'est à cet homme que nous devons d'avoir recouvré notre honneur » puis après un silence plein d'émotion : « Au revoir Monsieur ». Je ne l'ai pas revu car il a disparu quelques mois après cet entretien.

L'élection eut lieu le lundi suivant. Je pensais n'avoir que peu de chance parce que je me présentais pour la première fois, à la différence des autres candidats. D'ailleurs, tous les lundis, j'étais en séance au Conseil d'Etat, au contentieux fiscal, contentieux ardu, aride et long. Passé 7 h du soir, la secrétaire de section me remit un message reçu par la téléphoniste : « 5^e tour, 22 voix », ajoutant « il est de votre épouse ». Je compris que Christiane voulait me parler. Je l'ai rappelée aussitôt la séance levée. Elle me dit de rentrer sans tarder car Bernard Chenot venait m'annoncer mon élection. Christiane avait la foi : ce jour là, dès le matin, elle avait mis du champagne au frais. C'est alors que de Bernard Chenot, j'ai su ce qui s'était passé. Le Professeur Schuhl s'était fait transporter pour participer au vote. A chacun des premiers tours, j'avais dépassé d'une voix celles qu'avait obtenu mon principal compétiteur. Une voix. La voix décisive qui m'a accompagné tout au long du scrutin et qui m'a mené au succès, cette voix, c'était celle qu'était venu m'apporter Pierre-Maxime Schuhl. C'était la voix du vieux Juste. C'était le vote de la fidélité, le vote de l'honneur.